

Capitalisme partagé et rapport productivité-coût du travail en Belgique. Premières considérations tirées d'une expérience naturelle.

Aurélien Van Melkebeke

vanmelkebecke_aurelie@yahoo.fr

Benoît Mahy

Benoit.Mahy@umh.ac.be

Université de Mons-Hainaut; Place du Parc, 20 ; 7000 Mons

Beaucoup d'économistes et de managers pensent que la relation traditionnelle entre services du travail et rémunération salariale n'est plus appropriée à assurer la compétitivité. Aux Etats-Unis notamment, de plus en plus d'entreprises ont adopté des systèmes liant bien davantage les travailleurs aux résultats de l'entreprise, sous diverses formes allant dans les dernières années jusqu'à associer leur participation au processus de décision et à l'actionnariat. Freeman (2001) a appelé « capitalisme partagé » cette nouvelle façon de procéder qui s'est ensuite développée ailleurs, notamment en France ou au Royaume-Uni, et devrait continuer à le faire.

Les effets de ces nouvelles formes de participation ont été analysés à différents niveaux, notamment du comportement des travailleurs, de leur productivité ou encore de la performance de l'entreprise (Freeman et Kleiner (2000), Freeman et Conyon (2001), Freeman et Dube (2000), Mac Nabb et Whitfield (1998), Kruse et al. (2003), Freeman et Rogers (1999)). Une conclusion intuitive assez robuste qui semble en résulter est la complémentarité existant entre implication financière et implication des travailleurs : ce n'est qu'en associant un (ou plusieurs) modes d'implication à un (ou plusieurs) types de participation financière que les entreprises peuvent profiter de l'effet bénéfique de la participation.

En Belgique, la loi du 22 mai 2001 a sans doute introduit un choc sur le marché du travail belge en accordant aux travailleurs la possibilité de participer au capital et aux bénéfices des sociétés, dans un cadre de négociation visant la protection des travailleurs (Arcq et Van Melkebeke (2004)).

L'objectif de cette contribution est d'estimer dans quelle mesure cette expérience naturelle peut avoir modifié le rapport productivité/coût du travail des entreprises belges, selon qu'elles ont ou non défini une convention visant à intéresser les travailleurs. Le problème rencontré est celui du nombre peu important d'entreprises ayant actuellement souscrit, qui empêche de tester statistiquement l'impact de la variable de participation au capital sur le rapport productivité/coût.

Alternativement, nous avons tout d'abord estimé le rapport sur un échantillon de 150 entreprises témoins n'ayant pas établi de plan, en introduisant des variables explicatives captant notamment les effets du pouvoir sur le marché des biens, du pouvoir sur le marché du travail, du degré de flexibilité dans les contrats ou de la culture d'entreprise. Sur cette base, nous avons estimé le rapport productivité/coût attendu des entreprises ayant établi un plan et l'avons comparé au rapport effectivement observé. Nos résultats sont assez mitigés, le rapport estimé n'étant pas systématiquement inférieur à l'observé.

Nous souhaitons ensuite appliquer un test de Chow pour estimer si la relation productivité/coût est différente lorsque l'on y inclut les données relatives aux entreprises ayant un plan de participation. Ce travail reste à réaliser.